

Commune de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_02_016

L'an deux mille vingt six, le douze février à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmillles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, vendredi 06 février 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Claudie MONTAILLER, Jean BESNARD, Luc CHAUVIN, Anita ROBICHON, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Fabien JOLIVET, Yvette DE BARROS, Jean-René MAINTEROT, Jean-Claude BLON, Dominique ADAM, Maurice BUREAU, Marie-Paule ANGEBAULT, Isabelle VATELOT, Jean-François ALLARD, Jean-Michel MICHAUD, Marie-Christine GUIBERTEAU, Marie-Béatrice MORISSEAU, Guy CAILLAULT, Yannick BENOIST, Valérie BREJON-RENOU, Bruno ROCHARD, Louis-Marie ROUX, Gilles ALLAIN, Nadège MOREAU, Richard DAVID, Laetitia NAUD, Gaëtane GABORY, Freddy MARTIN, Séverine MORINEAU, Tony ALLARD, Angéline RICHOU, Robert BOISTAULT, Christophe JOLIVET, Guillaume MOREL, Pierre-Yves BLAIN, Tony CHAUVET, Angélique PINEAU, Chantal BOURGET, Luc BOULESTREAU, Anne-Françoise OGER, Nicolas LE LABOURIER, François BORDIER, Magalie ALLAIRE, Albert COIFFARD, François-Xavier LANTOINE

Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Yvette DESSEVRE pouvoir à Bruno ROCHARD
Eric WAGNER pouvoir à Yvette DE BARROS
Yves PLUMEJEAU pouvoir à Marie-Béatrice MORISSEAU
Pierre-Louis BEAUBREUIL pouvoir à Magalie ALLAIRE
Vanessa GOUPIL pouvoir à Anne-Françoise OGER
Mickaël BOURGET pouvoir à Albert COIFFARD
Alain GOMEZ pouvoir à Valéry DUBILLOT
Lydia MUSSET pouvoir à Nicolas LE LABOURIER
Baptiste GABORY pouvoir à Nadège MOREAU

Étaient absents, Mesdames et Messieurs :

Christophe LAMOUR, Eric PELTIER, Sylvia BENETEAU

Monsieur Richard DAVID a été désigné secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DOMAINE TOURISME ET PATRIMOINE

Monsieur V. DUBILLOT, adjoint en charge de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine, explique que la commission Culture, Tourisme, Patrimoine a étudié les demandes de subventions formulées par les associations de la thématique Tourisme et Patrimoine pour l'année 2026.

Considérant les dossiers de subventions déposés par les associations suivantes :

« Association de sauvegarde de l'Église de Montjean » pour l'église Saint-Symphorien de Montjean-sur-Loire – la commission s'est prononcé en faveur d'une subvention de 2 000 €.

« Comité de sauvegarde de la Chapelle de la Blardière » au Marillais – la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 1 000 €.

« Les Amis du site de Courossé » à la Chapelle-Saint-Florent – la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 2 000 €.

« Association pour la protection des sites et monuments de Montjean-sur-Loire » - la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 1 000 €.

« Un village, un Moulin » pour le Moulin de l'Epinay à La Chapelle-Saint-Florent – la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 48 000 € divisée comme suit :

- 46 500 € au titre du fonctionnement général du Moulin de l'Epinay
- 1 500 € au titre de l'organisation du festival Les Estivales

« Association du musée d'histoire locale et des guerres de Vendée de Saint-Florent-le-Vieil » - la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 6 000 €.

« Les Amis des métiers de tradition » pour le Musée des Métiers à Saint-Laurent-la-Plaine – la commission s'est prononcée en faveur d'une subvention de 20 000 €.

CONSIDERANT la feuille de route de la commune, et notamment son objectif de conforter un lien fort avec les associations ;

VU l'avis favorable de la commission Culture, Tourisme, Patrimoine en date du 4 décembre 2025 et du 15 janvier ;

VU l'avis favorable du bureau municipal en date du 6 janvier et 20 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

Oui	45
Non	6
Abstention	2
Non comptabilisé	3
Total	53

DÉCIDE DE :

➤ Approuver les subventions 2026 de la thématique tourisme et patrimoine comme suit :

Associations	Commune déléguée	Montant obtenu 2025	Montant proposé 2026
Association de sauvegarde de l'église de Montjean	Montjean-sur-Loire	Aucune demande	2 000 €

Comité de sauvegarde de la chapelle de la Blardière	Le Marillais	1 000 €	1 000 €
Les amis du site de Courossé	La Chapelle-Saint-Florent	2 000 €	2 000 €
Association pour la protection des sites et monuments de Montjean-sur-Loire	Montjean-sur-Loire	Aucune demande	1 000 €
Un Village un Moulin (fonctionnement)	La Chapelle-Saint-Florent	74 000 €	46 500 €
Un Village un Moulin (projet)	La Chapelle-Saint Florent		1 500 €
Association du musée d'histoire locale et des guerres de Vendée	Saint Florent le Vieil	6 000 €	6 000 €
Les amis des métiers de tradition	Saint Laurent-de-la-Plaine	50 000 €	20 000 €
TOTAL		133 000 €	80 000 €

- Approuver les conventions encadrant l'attribution des subventions pour les associations « Les Amis des métiers de tradition » et « Un village, un moulin ».
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions, ainsi que tout document afférent.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers : 59
 Nombre de présents : 47
 Nombre de votants : 53
 (dont 9 pouvoirs)

Signé le 13 février 2026
 Le Maire
 Gilles PITON